

FORMATION INFIRMIER DIPLOME D'ETAT



Formation en présentiel /
Formation à distance



98,84%

Taux d'obtention de
la certification

FORMATION INITIALE

Durée

4 200 heures
(2 100 heures enseignement
théoriques et 2 100 heures de
stage)
900 heures de travail personnel

Nombre de personnes admises

205 places :
- Mulhouse : 165
- Thann : 40

En 2024

De septembre 2024 à juillet 2027

Tarif

8200 euros/année de formation -
prise en charge par la Région
Grand Est sous condition
d'éligibilité :
view.genial.ly1640e0e00bde
3a60012a1896e
Formation éligible au CPF et au
projet de Transition
Professionnelle

Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney
– 68070 MULHOUSE
IFSI Annexe de Thann – 32 rue du 7
août – 68800 THANN

Renseignements et inscriptions

Uniquement par téléphone ou mail
pour Mulhouse ou Thann :
secrétariat IFSI
Tél. 03 89 64 62 55
Secr-ifs@ghrmsa.fr

Nature et sanction de la formation

VI – Diplôme d'Etat d'infirmier,
grade licence, code RNCP 8940

Accessibilité

Handicap
Oui

Se renseigner auprès du secrétariat

IFAS pour les possibilités
d'accès à la formation pour

toute personne en
situation de
handicap



PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Toute personne souhaitant exercer le métier d'infirmier(e) âgée de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

Etre en classe de terminale ou titulaire d'un baccalauréat ou justifier d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves

MODALITÉS D'ADMISSION

- Pour les élèves de terminale et titulaires d'un baccalauréat français ou d'une équivalence de ce diplôme : Inscriptions sur la plateforme PARCOURSUP : <https://www.parcoursup.fr>
- Pour les candidats relevant de la voie professionnelle continue : Dossier de sélection à télécharger sur le site du GHRMSA : [Institut de Formation en Soins Infirmiers \(IFSI\) - GHR Mulhouse Sud Alsace \(ghrmsa.fr\)](https://www.ghrmsa.fr)
- Rentrée scolaire en septembre 2024

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'infirmier novice est un professionnel animé de valeurs humanistes, compétent, autonome, responsable et réflexif, dans toute situation de santé, et considérant le bénéficiaire (personne soignée, résident, usager, citoyen, client, patient) dans sa globalité et sa singularité.

Il est en capacité de reconnaître ses émotions et de les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences et dans le respect d'une éthique professionnelle.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des étudiants leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et medico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de la formation.
- Une plateforme d'enseignement à distance

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- ✓ Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- ✓ Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- ✓ Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- ✓ Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- ✓ Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- ✓ Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- ✓ Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- ✓ Organiser et coordonner des interventions soignantes
- ✓ Informer et former des professionnels et des personnes en formation

PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 31/07/2009 modifié : 59 unités d'enseignement théorique réparties sur les 3 années de formation et 6 UE en lien avec les stages cliniques

Pour plus de renseignements sur le contenu de la formation, vous pouvez consulter le référentiel de formation dans le Bulletin officiel santé - protection sociale – solidarité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, Travaux dirigés et travaux pratiques, Travail personnel guidé, séances de simulation en santé, Stages.

Développement de la posture réflexive permettant les liens entre savoirs et actions tout au long de la formation.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 31/07/2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier

PASSERELLES, SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

[Métier : Infirmier\(ère\) en soins généraux \(IDE\) \(sante.gouv.fr\)](https://www.sante.gouv.fr)

19